

Samouiller, président d'Amnesty International France, préfère les talibans à Samuel Paty

écrit par Christine Tasin | 21 avril 2023



Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty International France, le 27 mars 2023 à Paris. (MOHAMED BADRA / EPA)



Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty International France, le 27 mars 2023 à Paris. (MOHAMED BADRA / EPA)

Ne vous fiez pas au nez et à la peau de ce personnage, non ce n'est pas un bon homme, amoureux des traditions françaises et notamment du bon vin. Non il n'est pas bonhomme... sauf avec les étrangers, et notamment ceux qui voudraient bien se faire une Paty.

Ben oui, le quidam nous fait un caca nerveux car la France vient de renvoyer en Afghanistan un vrai musulman, qui avait clamé haut et fort que Samuel Paty méritait la mort...

« Ses propos sont inqualifiables, mais on ne peut pas renvoyer quelqu'un dans un pays où il risque sa vie », déclare Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty International France, invité de franceinfo mercredi 19 avril. Selon les informations de franceinfo, [un homme condamné pour apologie du terrorisme a été renvoyé en Afghanistan au mois de mars](#), une première depuis le retour au pouvoir des Talibans. Cet Afghan a été condamné à dix-huit mois de prison en 2020 pour avoir fait l'apologie de l'assassinat de Samuel Paty.

franceinfo : Peut-on dire que la France a franchi une « ligne rouge » avec ce renvoi ?

Jean-Claude Samouiller : La France s'est rendue coupable de violation du principe de non-refoulement. Et c'est un principe majeur en droit international. Il est interdit à tout Etat de renvoyer une personne dans un pays où elle risque des persécutions graves, sa vie ou des tortures. La France a violé ce principe. D'autant plus que la situation en Afghanistan est complètement délétère. Ses propos sont inqualifiables, nous ne les défendons pas, mais on ne peut pas renvoyer quelqu'un dans un pays où il risque sa vie.

Craignez-vous d'autres retours vers l'Afghanistan ?

Il y a l'Afghanistan certes, mais il y a tous les pays qui sont en crise majeure. Nous sommes très vigilants sur les retours en Afghanistan, mais également sur les retours en Iran. On sait que certaines personnes ont fait l'objet d'une OQTF et qui ont été placées en centre de rétention administrative en préparation d'une expulsion.

« Nous sommes très vigilants pour empêcher ce genre d'expulsion. Nous avons avant la guerre en Ukraine documenté le renvoi de Tchétchènes en Russie, ainsi que le renvoi de Syriens en Syrie. La vigilance est la même que celle des années précédentes, c'est une vigilance permanente sur le respect de ce droit fondamental. »

Jean-Claude Samouiller, président d'Amnesty International France

à franceinfo

https://www.francetvinfo.fr/monde/afghanistan/renvoi-en-afghanistan-la-france-s-est-rendue-coupable-de-violation-du-principe-de-non-refoulement-estime-le-president-d-amnesty-international-france_5779805.html

J'imagine que vous êtes comme moi. Hors de question d'accueillir et de garder chez nous un taliban (un Afghan

qui tient de tels propos ne peut être qu'un Taliban et on se demande bien ce qu'il est venu faire en France, à part porter le djihad sur notre terre). On a déjà trop mis en danger la sécurité et la vie de nos enfants. Et je ne parle même pas de l'avenir atroce promis à nos filles avec de tels monstres.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/03/25/lhorreur-recommande-les-talibans-ferment-les-ecoles-secondaires-de-filles/>

De quoi se nourrissent ces dégénérés du bulbe, qui se battent non pas pour les Droits de l'Homme, mais pour « les droits humains », la différence est de taille.

Il est interdit à tout Etat de renvoyer une personne dans un pays où elle risque des persécutions graves, sa vie ou des tortures. La France a violé ce principe.

Les migrants violent chaque jour nos lois, nous imposent leur présence, qui nous coûte très cher et nombre d'entre eux, en plus, au lieu de nous remercier, volent, violent, agressent, font régner la terreur... mais on n'aurait pas le droit de se débarrasser d'eux ?

« Il est interdit à tout Etat » . Que l'on puisse prononcer ces paroles démontre s'il en était besoin que la souveraineté populaire chèrement gagnée en 1789 a été bradée, vendue, piétinée par nos dirigeants, qui se sont bien gardés de nous consulter. Qui peut interdire à la France de faire quoi que ce soit ? Qui ? La France n'est pas engagée, ne peut pas être engagée par les signatures des traîtres qui, en jouant sur la peur fantasmée de « l'extrême-droite » se succèdent depuis plus de 40 ans à notre tête. C'est eux. C'est pas nous.

Les Premiers mots de notre Constitution sont très clairs : Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale , n'en déplaise à Fabius et compagnie.

Demain nous devons nous battre à mort pour protéger nos enfants des Talibans installés en France par la grâce des traîtres comme Samouiller, petit notable portant partout la haine de soi. C'est le sens de l'histoire. Nous n'aurons pas le choix, sauf miracle...

Pour mémoire, quelques états de traîtrise d'Amnesty. Une goutte d'eau dans un océan d'anti-France et d'anti-Français.

<https://resistancerepublicaine.com/2018/10/12/amnesty-international-proteste-contre-les-condamnations-a-mort-de-ceux-qui-ont-tue-74-coptes/>

<https://resistancerepublicaine.com/2020/03/11/amnesty-et-la-gauche-allemande-exigent-laccueil-des-migrants-derdogan/>

<https://resistancerepublicaine.com/2017/01/18/amnesty-soutenu-par-libe-denonce-les-lois-antiterroristes-en-europe/>